



Congés payés non pris

Par luciend

Bonjour,
Ma femme de ménage, payée via CESU+, souhaite continuer à travailler pendant ses congés payés, et être payée "en plus".
Dois je lui imposer de prendre ses congés?
Merci de votre réponse
Lucien

Par janus2

Bonjour,
Il est interdit de travailler durant les congés payés.Plus encore pour le même employeur.